

Séance du 3 septembre 2026

Présidence : **M. Karim El Khalifa**, président

Adoption du Règlement des bourses d'études ou d'apprentissage du Fonds « Fondation de Palézieux » du 30 mars 2026 (2026/P12)

Rapport : M. Pierre Butty

LE CONSEIL COMMUNAL DE VEEVEY

VU le préavis N° 12/2026, du 30 mars 2026, concernant l'adoption du Règlement des bourses d'études ou d'apprentissage du Fonds « Fondation de Palézieux »,

VU le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

1. d'adopter le Règlement des bourses d'études ou d'apprentissage du Fonds « Fondation de Palézieux » du 30 mars 2026, **tel qu'amendé à l'article 4** ;
2. de soumettre ce règlement pour approbation cantonale au Chef du Département de l'enseignement et de la formation professionnelle, selon la LC art. 94 alinéa 2.

Adopté à une large majorité (cinq abstentions) tel qu'amendé.

Ainsi délibéré en séance du **3 septembre 2026**.

Pour extrait conforme le 4 septembre 2026.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEEVEY
Karim El Khalifa
Président



Carole Dind
Secrétaire



Séance du 3 septembre 2026

Présidence : : **M. Karim El Khalifa**, président

Rapport-préavis en réponse au postulat de M. Patrick Bertschy (PLR/Interpartis), intitulé « Soyons à l'écoute des veveysannes et des veveysans » (2026/RP18)

Rapport : M. Cyril Gros

LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

VU le rapport-préavis N° 18/2026, du 20 avril 2026, concernant la réponse au postulat interpartis « Soyons à l'écoute des veveysannes et des veveysans »,

VU le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

1. de ne pas donner suite à la demande de révision du règlement du 2 septembre 2004 sur le stationnement en ville de Vevey telle que demandée par les postulants ;
2. d'accepter la réponse de la Municipalité au postulat de M. Patrick Bertschy (PLR/Interpartis), intitulé « Soyons à l'écoute des veveysannes et des veveysans » et de le considérer comme classé.

Adopté à la majorité (un grand nombre d'avis contraires et quatre abstentions).

Ainsi délibéré en séance du **3 septembre 2026**.

Pour extrait conforme le 4 septembre 2026.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY
Karim El Khalifa
Président



Carole Dind
Secrétaire



Séance du 3 septembre 2026

Présidence : : **M. Karim El Khalifa**, président

Rapport-préavis en réponse au postulat de M. Mickael Bertschy (VL), intitulé « La complémentarité de l'offre publique-privée au service de l'accueil préscolaire » (2026/RP19)

Rapport : M. Jacques Vernier

LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

VU le rapport-préavis N° 19/2026, du 20 avril 2026, concernant la réponse au postulat de M. Mickael Bertschy (VL), intitulé « La complémentarité de l'offre publique-privée au service de l'accueil préscolaire »,

VU le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

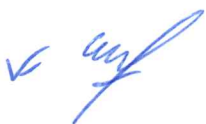
d'accepter la réponse de la Municipalité au postulat de M. Mickael Bertschy (VL), intitulé « La complémentarité de l'offre publique-privée au service de l'accueil préscolaire » et de le considérer comme réglé.

Adopté à la majorité (un grand nombre d'avis contraires et cinq abstentions).

Ainsi délibéré en séance du **3 septembre 2026**.

Pour extrait conforme le 4 septembre 2026.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY
Karim El Khalifa
Président



Carole Dind
Secrétaire

